



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Haute-Marne

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017

PHOTO
DU
STAGIAIRE

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Nom usuel : Prénom :
Nom de jeune fille : Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Code postal - Ville :
N° Tél : Adresse mail :
Situation au regard de l'emploi : Salarié Sans emploi Autre (précisez) :

PROJET D'INSTALLATION

Activité envisagée :
Date de début d'activité :/...../..... Création reprise
Forme juridique envisagée : micro-entreprise entreprise individuelle société

DIPLOMES ET TITRES OBTENUS

Diplômes et métier (s) : ex CAP Pâtissier

ACCOMPAGNATEUR

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille : Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Code postal - Ville : N° Tél :

FRAIS DE FORMATION

Je bénéficierai d'une prise en charge (OPCA, CPF, ENVOL ...) Nom de l'organisme :
Formation éligible au CPF sur la liste nationale pour tout public, sous le n° CPF 146 840
Les documents nécessaires à votre prise en charge vous seront adressés à réception de votre inscription.
Joindre un chèque de règlement de 242 € (soit 30h x 8,07€). Selon les modalités de votre prise en charge, votre chèque sera soit restitué à la fin du stage soit encaissé avec un différé de 30 jours.

Financement par le stagiaire = **193,50 €**.

Participation au stage d'un accompagnant (conjoint, associé,...) = **90 €**

Joindre un chèque de règlement du montant de la somme dûe, à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

DATE DE STAGE CHOISIE

16 au 20 janvier 19 au 23 juin 13 au 17 novembre
 13 au 17 février 17 au 21 juillet 18 au 22 décembre
 06 au 10 mars 28 août au 01 sept
 10 au 14 avril 25 au 29 septembre
 15 au 19 mai 16 au 20 octobre

Date et signature :

Bulletin à compléter et à retourner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 9 rue Decrès, CS 12053 52902 CHAUMONT CEDEX 9,
accompagné du règlement 10 jours au moins avant le début du stage.
L'inscription sera prise en compte à la date souhaitée lorsque le règlement sera fourni et dans la limite des places disponibles.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Haute-Marne

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Conforme à la loi 82-1091 du 23/12/1982

au décret 83-517 du 24/06/1983

et à la loi 96-603 du 05/07/1996

BUT	Formation obligatoire permettant l'acquisition des données de base indispensables à la gestion d'une entreprise artisanale. En outre, ces cours peuvent notamment, sous certaines conditions, vous aider à accéder à certaines aides publiques.
PUBLICS	Futur chef d'entreprise artisanale et conjoint de toutes professions artisanales
COÛT DU STAGE	voir bulletin d'inscription au dos
DURÉE	4,5 jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h + un entretien individuel de fin de stage.
PROGRAMME	<p>Tronc commun: PRÉPARER SON INSTALLATION De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale - Culture entrepreneuriale de l'artisan Gestion prévisionnelle et financière Assurances - Banques Étude de marché et positionnement - Stratégie et actions commerciales Les formes juridiques de l'entreprise artisanale - Conséquences du choix de la forme juridique Protection sociale La formation</p> <p>Module A : GÉRER SON ENTREPRISE ARTISANALE EN MICRO La gestion d'une micro entreprise artisanale Les formalités d'immatriculation Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime de la micro entreprise</p> <p>Module B : LANCER SON ENTREPRISE ARTISANALE Les formalités d'immatriculation La gestion de l'entreprise artisanale Les ressources humaines.</p>
LIEU	<p>CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE 9 rue Decrès - CS 12053 - 52902 CHAUMONT CEDEX 9 Tél : 03.25.32.19.77 - Télécopie : 03.25.32.89.50 Courriel : chaumont@cma-haute-marne.fr Site Internet : www.cma-haute-marne.fr</p>

Vous voudrez bien vous inscrire et suivre un de ces stages avant votre inscription au Répertoire des Métiers, celle-ci ne sera effective que sur présentation d'une attestation de suivi.